

Commission Education – Culture – Sport – Jeunesse Tourisme – Patrimoine – Vie Associative

Réunion du 3 juin 2008

Présents : Christian CENET (Bougue) – Ladislav DE HOYOS (Seignosse) – Gérard FABRE (Arue) – Jean HIRIGOYEN (Samadet) – Dominique LABARBE (Bordères) – Vincent LAGROLA (Goos) – Evelyne LALANNE (Artassenx) – Anne ROBERT (Montaut) – Guy DUCOURNAU (Gastes) – Christophe MARTINEZ (Laluque) – Eric DUCOS (Mugron) – Jean-Paul LE TYRANT (St martin d'Oney) – Guy REVEL (Le Vignau) – Christine BEZECOURT (Classun).

1) Domaines de compétence de l'AML

Sur proposition de l'AML, les domaines de compétence de la commission seront les suivants : Education, Jeunesse, Culture, Sport, Tourisme, Patrimoine, Vie associative.

2) Présidence et vice-Présidence de la commission

Sur proposition de l'AML sont désignés, en qualité de Président de la commission, Stéphane DELPEYRAT (maire de Saint Aubin), en qualité de Vice-Président, Guy DUCOURNAU (maire de Gastes).

3) Nouvelles modalités d'organisation de la semaine scolaire prévues à la rentrée 2008

La commission a dressé l'inventaire des problèmes soulevés par cette nouvelle organisation de la semaine scolaire (décret du 15 mai 2008).

Si la suppression du samedi matin ne constitue pas pour le département des Landes une novation, puisque aucune école élémentaire du département des Landes n'était ouverte ce jour là, il n'en est pas de même de la modification de l'année scolaire qui comporte dorénavant 36 semaines de 24 h d'enseignement, soit 864 heures annuelles.

Cela se traduit dans le département qui avait adopté la semaine de 4 jours, par la suppression de 12 jours d'ouverture de l'école.

Cette réduction du temps d'ouverture de l'école a des conséquences importantes sur la gestion du personnel affecté à l'école (accueil périscolaire, cantine scolaire, surveillance, nettoyage, ramassage scolaire ...).

C'est la raison pour laquelle le comité technique paritaire du Centre de Gestion a été saisi de ce dossier pour avis le 9 juin dernier (*voir en pièce jointe : note, au Président Montus, du Directeur du Centre de Gestion*).

Les maires s'interrogent aussi sur l'obligation qui est faite de consacrer 60 heures d'aide directe aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage. A quel moment de la journée scolaire seront intégrées les heures de soutien ? Avec quelle conséquence sur l'organisation scolaire ?

Les maires constatent qu'aucune concertation véritable ne peut être mise en place, compte-tenu de la date tardive à laquelle sont prises les décisions ministérielles.

L'Association des Maires est mandatée en conséquence pour demander le report d'un an de cette nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Stéphane Delpeyrat, Guy Revel et Christine Dardy sont mandatés pour exprimer cette demande lors de la réunion de concertation qui aura lieu à l'Inspection Académique le 11 juin. (voir compte-rendu ci-joint établi par Madame Dardy, maire de Saint Martin de Seignanx.

4) Loi instaurant un "droit d'accueil" des élèves du primaire les jours de grève.

La commission décide d'attendre la publication du projet de loi pour se saisir de cette question.

5) Vie associative/communes

L'association des Maires organisera le vendredi 26 septembre 2008 une réunion d'information sur les relations communes/associations. Pour préparer cette réunion un questionnaire a été adressé à toutes les communes.

* * * * *